



Habilitation pour l'accès à la profession
de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

VTC

Voiture de transport avec chauffeur

La formation VTC

L'ESCAM a pour objectif de vous préparer à l'examen d'obtention de votre carte professionnelle de conducteur VTC :

- > Connaître la réglementation nationale et territoriale spécifiques à l'activité de VTC,
- > Connaître les règles de sécurité routière,
- > Savoir mener correctement la prise en charge du client,
- > Être en capacité de comprendre les besoins d'une course en Français ou Anglais,
- > Connaître les règles de gestion.

👤 Prérequis/Public :

Formation préparant l'examen de Conducteur de Voiture de Transport avec Chauffeur (CVTC) :

- > Être titulaire d'un permis de conduire valide (à l'exclusion d'un permis probatoire).
- > Ne pas avoir fait l'objet d'une exclusion de l'examen pour fraude et présenter un bulletin N°2 du casier judiciaire ne comportant pas les mentions citées dans l'arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation des conducteurs de taxis et de VTC.
- > Justifier d'avoir déposé auprès des services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région une demande d'inscription à l'examen avant la date fixée par le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Aquitaine.

Formation continue CCPCVTC mise en œuvre dans le cadre de l'arrêté du 11 août 2017 :

- > Pour l'inscription aux sessions de formation continue de recyclage CCPCT, l'ESCAM vérifiera la date d'obtention de la carte professionnelle afin d'assurer les actions de formation dans les délais définis par la loi. L'ESCAM se doit d'accueillir tout conducteur de VTC en activité, quel que soit son lieu d'exercice.



📅 Délais et modalités d'accès :

Quatre sessions sont proposées chaque année :

Épreuves d'admissibilité et d'admission	Date limite d'inscription
Fin janvier/début à mi-mars	31 décembre
Fin avril/début à mi-juin	31 mars
Fin septembre/début à mi-novembre	31 août
Fin novembre/début à mi-janvier	31 octobre

Blocs de compétences :

Phase d'admissibilité :

Bloc 1

Compétences Métiers (53h)

- > Réglementation du transport public particulier de personnes + Compétences spécifiques VTC
- > Développement commercial
- > Gestion

Bloc 2

Compétences Clés (56h)

- > Sécurité Routière
- > Français
- > Anglais

Phase d'admission :

Bloc 3

Conduite sur route de VTC (52h)

- > Conduite et sécurité
- > Construction du parcours et accompagnement touristique
- > Relation client
- > Facturation et paiement

📄 Inscription :

L'inscription à la plateforme EVALBOX nécessite de posséder une adresse de courrier électronique valide. Une fois le compte créé, vous devez obligatoirement déposer les documents suivants :

- Formulaire d'inscription complété.**
- Scan recto/verso de la carte d'identité ou de la carte de séjour ou du passeport de l'Union européenne en cours de validité.**
Nous vous informons que les documents suivants, attestation de perte ou de vol ou une attestation certifiant la réédition en cours de la carte nationale d'identité ne pourront être acceptés. Concernant le numéro de votre titre de séjour, il figure au recto, en haut à droite de votre titre de séjour. Il est composé de plusieurs lettres voire d'un chiffre ou deux.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois par rapport à la date de l'examen.**
Si le candidat réside chez un proche ou un parent, il conviendra de déposer les éléments suivants :
 - > Recto/Verso de la pièce d'identité en cours de validité de la personne qui héberge
 - > Le justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeur
 - > La lettre de l'hébergeur signée certifiant que le candidat habite chez un tiers de manière stable ou depuis plus de 3 mois
- Scan recto/verso du permis de conduire, sans période probatoire, non déchiré ou scotché de la catégorie B ou A.**
Nous vous informons que les documents suivants, attestation de perte ou de vol ou une attestation certifiant la réédition en cours du permis de conduire ne pourront être acceptés. Concernant le n° de permis de conduire, il est inscrit au verso de votre permis, en haut à gauche. Il s'agit des 2 lignes de 6 chiffres.

Nos formules :

1. Formule complète :

Épreuves d'Admissibilité et d'Admission (161h) : **1900 €**

2. Formule au choix :

- > **Bloc 1 : 680 €**
Compétences Métiers (53h)
- > **Bloc 2 : 700 €**
Compétences Clés (56h)
- > **Bloc 3 : 750 €**
Conduite sur route de VTC (52h)

3. Renouvellement de l'agrément professionnel :

Formation continue (14h) : **400 €**
(Prise en charge possible par le FAFCEA et le CPF de 300€, nous consulter.)

Tarif de formation
1900 €*

161 h
d'accompagnement

20 €
de frais d'inscription

Éligible au
CPF

*Possibilité de prise en charge (nous consulter).

Qui sommes nous ?

L'École Supérieure des Carrières de l'Artisanat et des Métiers de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est une école des cadres de l'artisanat et de la petite entreprise.

L'ESCAM un organisme de formation au service des professionnels de la TPE-PME. Nous avons pour doctrine la mise en œuvre d'actions de formation s'appuyant sur trois grands axes :

- > Créer une ingénierie de formation basée sur des référentiels de valeurs et de compétences au service de la qualité et de l'efficacité des entreprises artisanales ;
- > Concevoir des programmes de formation afin de renforcer le leadership du dirigeant, du manager intermédiaire ou du futur artisan et des collaborateurs de l'entreprise ;

Recrutement :

Sélection sur entretien de positionnement.

Effectif :

8 à 12 stagiaires par session.

Débouchés :

Conducteur de VTC, possibilité de formation continue (voir formule 3).

Passerelle et équivalence :

- > Chauffeur de taxi
- > Passerelle formation chauffeur d'autorité et de sécurité

Encadrement :

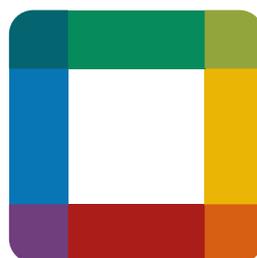
Équipe pluridisciplinaire d'enseignants qualifiés en réglementation transport public de personnes, sécurité routière, gestion, techniques de commercialisation, français, anglais, connaissance du territoire et conduite routière.



Photo : Philippe Le Jeune

- > Organiser des dispositifs d'accueil et d'accompagnement à l'émergence de projet pour des publics salariés ou demandeurs d'emploi en vue d'un positionnement efficace sur le marché de l'emploi.

Pour tout renseignement :



Frédéric SADRAS
Directeur de l'ESCAM

05 57 59 25 43 - 06 66 15 10 29
contact@escam.fr
www.escam.fr
25 ter rue du Cardinal Richaud
33300 Bordeaux

Évaluation :

- > Un examen d'admissibilité à l'écrit à l'issue des Blocs 1 et 2.
- > En cas de succès un examen d'admission pratique à l'issue du Bloc 3.

Ressources :

- > Salles équipées pour l'enseignement académique.
- > Véhicule école aux normes pour les mises en situation professionnelles pratiques.
- > Supports de formation remis au stagiaire

Méthodes et moyens pédagogiques :

- > Cours interactifs alliant enseignement académique et mise en situation pratique.
- > En présentiel sur le centre de formation.

Accessibilité :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ; pour toute demande spécifique merci de nous contacter.

Document mis à jour le 06 mars 2023.